

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

(HONORAIRES FORFAITAIRES)

Toutes taxes comprises

Prix de vente honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur

Avec un minimum de 3 000 € TTC

De	1	à	40 000 €		4 500 € TTC
De	40 001	à	65 000 €		6 500 € TTC
De	65 001	à	90 000 €		8 500 € TTC
De	90 001	à	115 000 €		10 500 € TTC
De	115 001	à	140 000 €		11 000 € TTC
De	140 001	à	165 000 €		12 000 € TTC
De	165 001	à	190 000 €		13 000 € TTC
De	190 001	à	215 000 €		14 000 € TTC
De	215 001	à	240 000 €		15 000 € TTC

Pour les prix de vente supérieurs à 240 000 €, les honoraires sont calculés sur un pourcentage de 6% TTC.

Honoraires à la charge de l'acquéreur (barème identique) en cas de mandat de recherche et de cas exceptionnels (indivisions, successions)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitations nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 89, art.

	Bailleur	/	Locataire
1- Entremise et négociation	néant		-
2- Visites, constitution dossier locataire, rédaction bail	10 €/m ²		10 €/m ²
3- Etat des lieux location vide ²	3 €/m ²		3 €/m ²
4- Etat des lieux location meublée ²	3 €/m ²		3 €/m ²

Locaux d'habitations hors loi du 6 juillet 89

1- Garage ou Stationnement	150 €	150 €
----------------------------	-------	-------

1/ tva au taux en vigueur de 20% incluse

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voir réglementaire

3/ Le montant TTC s'entend sur les sommes quittancées

ESTIMATION - ACHAT - VENTE - LOCATION